



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97318>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-97318**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Plaisir

Correspondant : GEFFROY Claire

Adresse : 2 rue de la République, 78370 PLAISIR

Coordonnées :

Téléphone : 0622823026

Poste : Juriste

Courriel : geffroy-cl@ville-plaisir.fr

Adresse internet : <https://ville-plaisir.marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-plaisir.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_199_1115620.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché n° 25MS036 - Mise en place d'un système d'assistance téléphonique vocale numérique de type callbot et mise en place d'un système d'assistance écrite numérique de type chatbot intégrant l'intelligence artificielle

Lieu d'exécution et de livraison : 2 RUE DE LA REPUBLIQUE, 78370 PLAISIR

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la mise en place d'un système d'assistance conversationnelle vocal (callbot) et textuel (chatbot), intégrant des technologies d'intelligence artificielle générative et déterministe. Cet outil a la capacité de fournir des réponses fiables et cohérentes à des questions formulées par un interlocuteur au téléphone. Ce système est destiné à être déployé sur le numéro unique de la mairie de Plaisir pour le canal vocal, et sur le site internet de la Ville pour le canal textuel.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Se référer au CCTP.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25MS036

Renseignements complémentaires : La Collectivité se réserve le droit de recourir, si besoin est, à la procédure de marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables telle qu'issue de l'article R.2122-7 du code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact : Claire GEFFROY

Coordonnées :

Courriel : geffroy-cl@ville-plaisir.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact : Claire GEFFROY

Coordonnées :

Courriel : geffroy-cl@ville-plaisir.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Se référer au RC (article 6)

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : En application des articles R.2113-4 à R.2113-6 du code de la commande publique, la présente consultation comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles. Ainsi les offres des candidats doivent comporter les prestations suivantes : Offre de base : ? Tranche ferme : Approche "Speech-to-Text" c'est à dire une technologie de reconnaissance vocale qui permet de transformer un discours oral en texte de manière automatisée ? Tranche optionnelle 1 : Approche "Voice-to-Voice" directe c'est-à-dire une forme d'intelligence artificielle (IA) qui permet la conversion de mots parlés en différentes voix. La plupart des technologies voix à voix convertissent une voix en une autre en temps réel. En cas d'affermissement de cette Tranche Optionnelle 1, la DPGF de la TO1 se substitue intégralement à la DPGF de la Tranche Ferme. Prestation supplémentaire éventuelle facultative (PSE facultative) : ? Tranche optionnelle 2 : Combinaison Optimisée et Adaptative En cas d'affermissement de cette tranche optionnelle 2, le prix de la celle-ci se substituera intégralement au prix de la Tranche Ferme pour les prestations liées à la technologie vocale du Callbot. Conformément à l'article R.2113-6 du code de la commande publique, si les tranches optionnelles 1 et 2 ne sont pas affermies, la société attributaire ne pourra pas se prévaloir d'une quelconque indemnité. Chaque tranche (ferme - TO1 - TO2) est exclusive l'une de l'autre. En cas d'affermissement d'une tranche optionnelle celui-ci déclenchera la substitution de la DPGF correspondante. En cas d'affermissement d'une tranche optionnelle en cours d'année, le prix sera proratisé sur l'année en cours jusqu'à la date anniversaire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/09/2025